



3881504

Dénomination :	3BAIES.COM
n° de gestion :	2004B02316
n° d'identification :	453 686 008
n° de dépôt :	A2010/023386
Date du dépôt :	22/10/2010
Pièce :	procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

3 BAIES.COM
Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : POMEYS (69590) - La Renardière
453.686.008 RCS LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DES DELIBERATIONS
DES ASSEMBLEES GENERALES**

**COPIE DU
PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 30 DECEMBRE 2009**

L'an 2009,

Et le mercredi 30 décembre, à 18 heures,

Les membres de la Société se sont réunis, en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence du gérant, Monsieur Bruno LACAND.

Sont présents ou représentés, savoir :

- | | |
|--|-----------|
| - Monsieur Bernard BONNIER , demeurant à SAINT-MARTIN-EN-HAUT (69850) 3 chemin des Aubépines, propriétaire de | 90 parts |
| - La société VIC'INVEST , société à responsabilité limitée au capital de 1 966 430 euros, dont le siège social est à POMEYS (69590) La Renardière, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 493.440.606, propriétaire de | 210 parts |
| - Nombre de parts composant le capital social..... | 300 parts |

Le Président constate, en conséquence, que l'assemblée réunissant plus des trois quarts des parts sociales peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée, ainsi conçu :

ORDRE DU JOUR

- Apport de parts sociales et agrément d'un nouvel associé,
- Pouvoir pour les formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire mis à jour des statuts,
- un exemplaire de la convocation à la présente assemblée,
- le rapport de la gérance,
- le texte de la résolution proposée au vote de l'assemblée.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et du texte des résolutions.

Diverses explications sont échangées entre les membres de l'assemblée et le Président répond en particulier à un certain nombre de questions qui lui sont posées.

Sur une nouvelle question du Président, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale :

Connaissance prise de l'apport par Monsieur Bernard BONNIER des 90 parts lui appartenant dans la société, au profit de la société dénommée **EDYSA DEVELOPPEMENT**, dont le siège social est à SAINT-MARTIN-EN-HAUT (69850) 3 chemin des Aubépines,

Autorise ledit apport et agrée, conformément à l'article 11 des statuts, la société **EDYSA DEVELOPPEMENT** en qualité de nouvel associé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, décide de modifier l'article 8 des statuts sociaux ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 8 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de TROIS MILLE (3000 €) ; il est divisé en TROIS CENTS (300) parts sociales de DIX euros (10 €) chacune, entièrement libérées, réparties entre les associés de la façon suivante :

- La société **VIC'INVEST**, propriétaire de 210 parts
numérotées de 1 à 210

La société **EDYSA DEVELOPPEMENT**, propriétaire de... 90 parts
Numérotées de 211 à 300

- Nombre de parts composant le capital social..... 300 parts

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

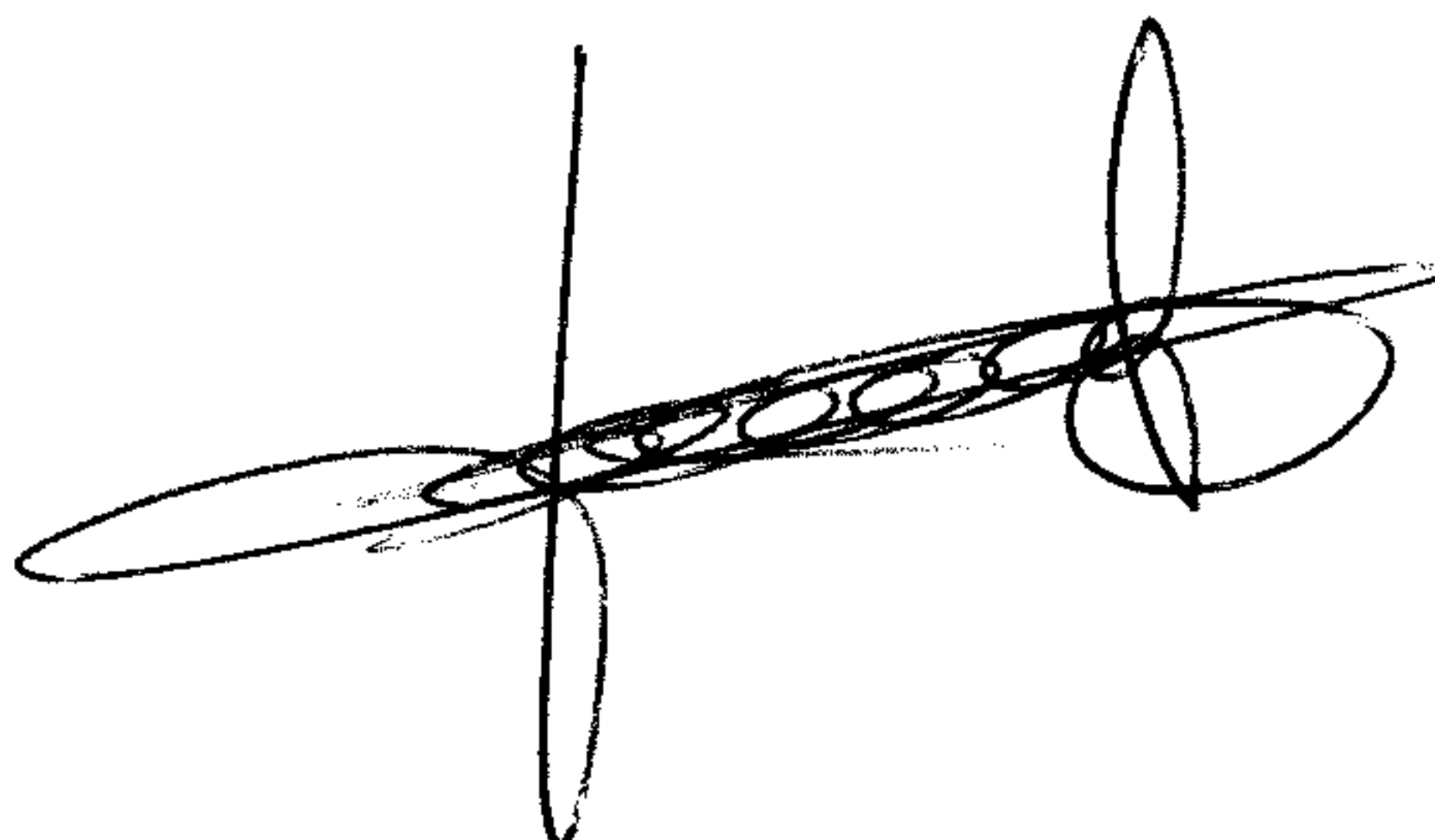
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés présents.

AU PROCES-VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES
Pour copie certifiée conforme
LA GERANCE.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'LA GERANCE.'